

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 21 (1916)

Rubrik: Notices biographiques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOTICES BIOGRAPHIQUES

† GEORGES SCHALLER (1842-1916)

La mort ne cesse de creuser des vides dans nos rangs, vérité banale à répéter, mais hélas! toujours vraie. C'est ainsi que nous avons à déplorer le décès d'un des membres les plus dévoués de l'Emulation, M. Georges Schaller.

Né le 25 mars 1842, le défunt était originaire d'Envelier près de Vermes. A l'âge de 15 ans, il fut admis comme élève à l'école normale, où il obtint son brevet d'instituteur primaire. Il remplit d'abord les fonctions de maître auxiliaire dans cet établissement, puis, en 1863, il y fut nommé maître à titre définitif. En 1873, il devint rédacteur du *Jura* et maître de comptabilité et de calligraphie à l'école cantonale.

En 1883, la place d'inspecteur des écoles primaires du XII^e arrondissement lui fut confiée. Pendant dix ans, il mit toute son intelligence et tout son dévouement au service du mandat qui lui était dévolu et ses subordonnés ont toujours conservé le meilleur souvenir de cet homme d'école qui accomplissait ses fonctions avec beaucoup de tact et de bienveillance.

En 1892, il fut appelé à la direction de l'école normale de Porrentruy. Dans cette situation nouvelle, il déploya le zèle et l'activité qu'on peut attendre d'un éducateur moderne. Il fit preuve de la meilleure volonté dans l'accomplissement de la haute mission qu'il avait acceptée et on peut dire qu'il remplit fidèlement sa tâche.

Après huit années de services dans cet établissement, il demanda et obtint sa retraite. Mais il ne cessa jamais de s'intéresser à l'école et au corps enseignant. Il remplit à Porrentruy de nombreuses charges publiques dont l'énumération seule donnera une faible idée de son dévouement inlassable et de son activité féconde: Il fut membre de la commission des écoles normales du Jura, de celle des moyens d'enseignement, membre de l'administration de l'Orphelinat et de l'Hôpital, enfin membre puis président

de la commission de l'école secondaire des jeunes filles de notre ville, etc. Dans toutes ces fonctions, Georges Schaller a fait preuve de grandes qualités de cœur, d'une conscience et d'un dévouement parfaits.

Le 2 juillet 1916, il s'est éteint après une maladie assez longue, qui lui laissa toutes ses facultés jusqu'à la fin. Sur sa tombe, M. Gylam, inspecteur, son collègue et ami, rappela en termes émus la carrière de cet homme de bien, qui fut un bon cœur et un citoyen éclairé et modeste. Que la terre lui soit légère !

† EDOUARD DELÉVAUX

(1863-1916)

Le 14 août 1916, est mort, à Moutier, un citoyen aimé et estimé pour la droiture de son caractère, sa loyauté, son dévouement aux affaires publiques ; nous avons nommé le notaire Edouard Delévaux, maire de Moutier.

Originaire de Mont-Tramelan, Edouard Delévaux naquit à Villeret le 2 décembre 1863. Il fréquente l'école primaire de son village natal, puis les classes secondaires de St-Imier. En 1880, il entre comme employé de bureau chez le notaire Marchand à Renan. Trois ans plus tard, il est admis au greffe de la préfecture de Courtelary. C'est là qu'il se prépare à l'étude du droit. Après un stage à l'université de Berne, il ne tarde pas à obtenir son brevet de notaire, et en 1887, il ouvre une étude à Moutier. Grâce à un travail fécond, une activité inlassable et une courtoisie peu commune, le nouveau notaire voit bien vite son étude devenir une des plus brillantes du Jura.

Edouard Delévaux a aussi consacré une bonne partie de son temps aux affaires publiques. Partout, il se montra magistrat de haute valeur. Il fut d'abord président de la commission des écoles primaires et membre du conseil municipal. En 1907, ses concitoyens l'appellent à la mairie. Durant 8 1/2 ans, il déploie toute son énergie, et se fait connaître comme administrateur aussi intelligent qu'habile. Il fut également membre du comité de la banque cantonale, membre du conseil d'administration du chemin de fer

Moutier-Soleure, juge suppléant au tribunal de district, juré fédéral, et fit partie d'une foule d'autres commissions. Dans l'armée, il arrive au grade de 1^{er} lieutenant, puis est versé dans le landsturm avec le grade de capitaine.

Delévaux était simple, bon et charitable. Dans toutes ses fonctions délicates, mais principalement à la mairie, il a travaillé avec le plus grand désintéressement. C'était un homme d'affaires accompli, plein de bon sens et s'exprimant avec humour. Il a honoré le village de Moutier.

A. B.

† PAUL ROLLIER

(1849-1917)

Né à Nods le 18 février 1849, il passa son enfance dans son village natal. Deux séjours en Suisse allemande lui firent connaître la langue et les mœurs confédérées. Un an passé chez son frère, pasteur à Courtelary, compléta son instruction. A Nods, où il se fixa ensuite, il ne tarda pas à jouer le rôle auquel ses capacités le destinaient. Conseiller municipal, officier d'état-civil, président de la commission d'école, président du conseil de paroisse, maire, vice-préfet, grand conseiller, il remplit toutes ces fonctions avec un zèle et une urbanité parfaits.

En février 1903, les électeurs du district de Neuveville le portèrent à la dignité de préfet. Quarante ans durant, il remplit cette charge avec l'unique souci de bien administrer. Son bon sens pratique, son grand désir de bienveillance et ses convictions morales solides en firent bientôt un préfet aimé et très écouté. Membre de la Commission du Progymnase de Neuveville, du comité local de la Banque cantonale, de la Direction de l'Asile Mon-Repos, il fit mieux que de se vouer à ces charges diverses, il se dévoua, et lutta avec une belle énergie contre la maladie qui le mina long-temps avant de le terrasser.

Bon Jurassien et bon Bernois, Paul Rollier fut un magistrat intègre bon par nature et par volonté, simple de mœurs et vraiment démocratique. Notre section de l'Emulation perd en lui un membre assidu.

A. G.

† M. le pasteur Paul Fayot

(1869-1917)

Ce fut pour les amis de M. Paul Fayot, pasteur, ce fut pour les paroissiens de Diesse une lugubre nouvelle que celle de sa mort survenue le 16 février 1917. Ils avaient peine à prendre leur parti de voir éteinte cette belle intelligence et brisée une carrière pleine encore de si riches promesses.

Né en octobre 1869 à la cure de St-Imier, il suit les classes primaires et secondaires de l'endroit, puis préparé à ses humanités en grande partie par son vénéré père, il commence ses études de théologie à Neuchâtel, les poursuit après son service militaire à Genève, les achève à Montauban. Son premier champ de travail est Bavans près de Montbéliard: c'est là qu'il créa son foyer, où époux et père tendrement aimé, il laisse un vide que rien ne comblera jamais. Sa grande activité, il la déploya à Diesse, où il fut nommé en 1899 et où pendant 18 ans il donna le meilleur de son temps, de ses dons éminents et de son expérience. Orateur de race, il était, déjà comme étudiant, un adversaire redouté au sein d'une discussion. Sa voix chaude et harmonieuse, cette éloquence du cœur qui donnait à sa prédication tant de puissance, de saveur, sa réelle bonté qu'ont appréciée les malheureux et les deshérités, alors même qu'elle se dissimulait sous une apparente brusquerie, sa puissance de travail mise au service de causes bien diverses en faisaient une noble personnalité. La mort à 17 ans d'un fils distingué se sacrifiant pour chercher à sauver un camarade qui se noyait, avait jeté sur sa vie un voile de mélancolie. En janvier dernier, il était appelé à succéder à son frère comme conducteur spirituel de Courtelary. La perspective de s'arracher à sa chère montagne qu'il aimait si profondément et qui le lui rendait bien — puisque Diesse lui avait donné la bourgeoisie d'honneur — a assombri les derniers jours de M. le pasteur Fayot. Son départ a laissé bien des cœurs meurtris; son souvenir est de ceux qui ne s'oublient pas.

C.